

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1260>



Elections professionnelles du 6 décembre

Avec le SNES, se donner les moyens de se faire entendre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Elections professionnelles - Elus SNES 89 des personnels -



Publication date: mardi 29 novembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Pourquoi voter ?

Une forte participation c'est essentiel pour que la profession se fasse entendre, c'est indispensable pour être reconnus.

Pour qui voter ?

A chacun bien sûr de faire son choix.

Aux dernières élections, vous avez été **plus de 54%**, dans l'Yonne, toutes catégories confondues, à faire confiance au SNES-FSU parce qu'il s'efforce de représenter toute la profession, de défendre chacun, d'informer et de donner les moyens d'agir.

Parce que la force des personnels des collèges, lycées et CIO, c'est leur unité autour et avec le SNES.

Nous vous proposons de continuer à développer encore l'outil que nous nous sommes construit ensemble, face à l'administration et aux pouvoirs politiques.

Votre vote va permettre de choisir les collègues qui vous représenteront pendant 3 ans à la **Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA)** et à la **CAP nationale** qui traitent de la gestion des personnels (notation, avancement d'échelon, mutations, formation, ...)

Il sert aussi de base de calcul de la représentativité des organisations syndicales dans les autres instances paritaires :

- Le **CTP** (départemental, académique et national) qui traite des questions de structures (carte scolaire, postes, carte des LV, formation continue, ...)
- Le **CDEN** et le **CAEN** qui émettent un avis sur la carte scolaire départementale et régionale, les rythmes scolaires, les transports, la sécurité, ...
- Les **commissions de réforme** qui statuent sur les questions relatives aux accidents de travail, aux taux et pensions d'invalidité.
- Le **Comité Départemental d'Action Sociale** qui vient en aide aux collègues en difficulté sociale ou financière.

Il s'agit là **d'instances importantes pour votre vie professionnelle et dans lesquelles le SNES 89 est présent pour défendre les intérêts collectifs et individuels de tous les collègues.**



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré
